



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS AUX USAGERS

Rivière : LA SARTHE

Référence : Avis_DDT49-2026-175_Sarthe

Les usagers du bassin de la Maine sont informés qu'un spectacle pyrotechnique sera tiré à la « Beunoche » sur le chemin de halage en rive gauche sur la Sarthe sur la commune de Juvardeil.

La navigation et le stationnement des bateaux de toutes sortes seront interdits sur la Sarthe, sur une distance de 200 mètres en aval et en amont de la zone de tir du feu d'artifice.

Date et horaire : 29 août 2026, entre 22 h 00 et minuit.

Seules les embarcations nécessaires à l'organisation et à la sécurité du feu d'artifice, seront autorisées à naviguer dans cette zone.

À Angers, le 17 juillet 2026
Pour le Préfet et par délégation,
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

Sophie MAQUIN

